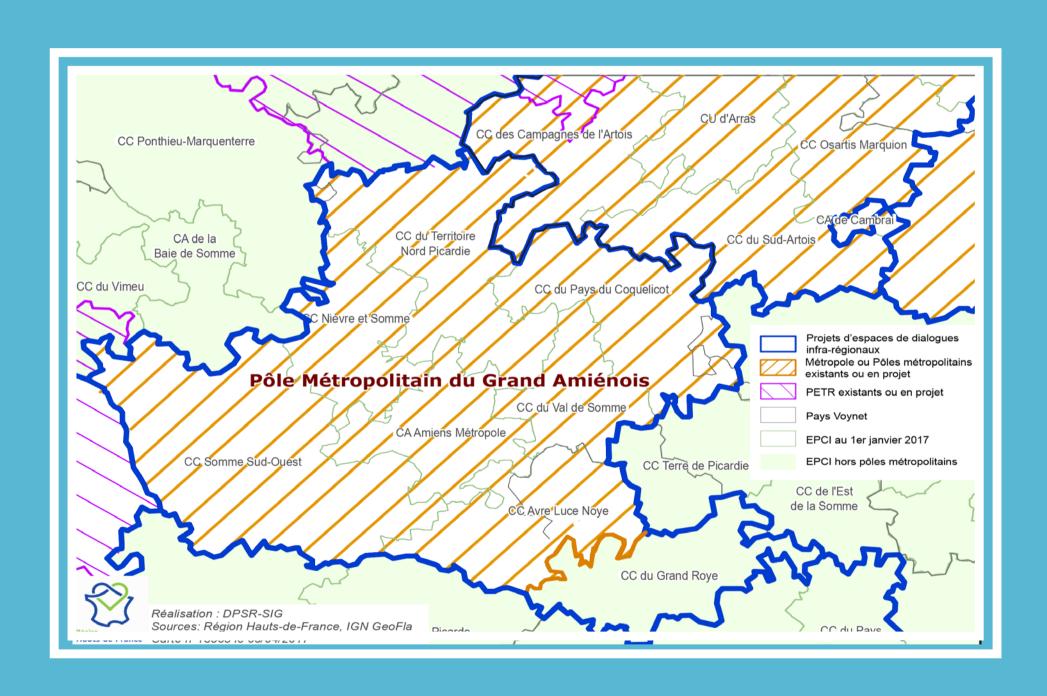




Repère Territorial Espace de dialogue Grand Amiénois élargi



MÉTHODE DE FABRICATION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SRADDET (2016-2017)

AOUT 2016

OCTOBRE 2016

NOVEMBRE 2016

JANVIER 2017

MARS 2017

JUIN 2017

SEPTEMBRE 2017

OCTOBRE 2017

NOVEMBRE 2017

Eté 2019

Promulgation du **décret** relatif à l'élaboration du SRADDET

Débat sur les modalités d'élaboration et de concertation du SRADDET

en CTAP

Forum de lancement du SRADDET

4 enjeux pour lancer la concertation

Réunions des **ateliers** sur la base des 4 enjeux suivis d'une première phase des contributions

Fabrication de premières hypothèses de partis pris stratégiques

Premier comité de pilotage

Echanges avec les partenaires : partage-t-on les mêmes orientations / ambitions ?

Premières **conférences territoriales** sur les 9 espaces de dialogues identifiés

Ateliers thématiques des **dimensions du SRADDET** : Biodiversité, Climat Air Energie, Déchets

2ème série d'**ateliers**

Réunion du club des personnes publiques associées

CTAP : présentation du document d'orientations stratégiques

Séance plénière vote du document d'orientations stratégiques

2ème série de conférences territoriales

Adoption du SRADDET

8 EPCI dans l'espace de dialogue

- CA Amiens Métropole
- CC Avre Luce Noye
- CC du Grand Roye
- CC du Pays du Coquelicot
- CC du Territoire Nord Picardie
- CC du Val de Somme
- CC Nièvre et Somme
- CC Somme Sud Ouest



Portrait global: Grand Amiénois élargi





Part d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines sur le territoire en 2012 : 6 %





Nombre de communes en 2017 : 470

Part des espaces artificialisés dans le territoire en 2006 : 6 %



Population en 2013 : 377 559 soit 6,3 % de la population régionale

Densité de population en 2013 :

104 hab/km²

(moyenne régionale 188 hab/km²)

Evolution de la population entre 2008 et 2013 : 1,1 %



Solde migratoire entre 2012 et 2013 :

- 352 (- 0,09 %) (moyenne régionale - 0,38 %) (hors flux avec l'étranger)





Nombre de ménages en 2013 : 161 733



Niveau de vie médian en 2012 : compris entre 17 755 € pour CC du Grand Roye et 20 052 € pour CC Avre Luce Noye



Indice de vieillissement en 2013 : 0.63

(moyenne régionale 0,59)

Taux de diplômés > au BEPC en 2013 :

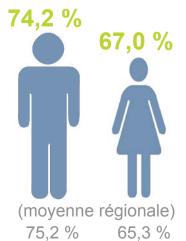
62,7 % (moyenne régionale 63 %)



Part des étudiants inscrits sur le territoire en 2015/2016 : 18 %

(inscrits uniquement dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Taux d'activité en 2013 :





(moyenne régionale -1,2 %)

Sources

INSEE Recensements 2008,2012 et 2013 ; INSEE Qualité de vie dans les Hauts-de-France, 2016 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Insee-DGFiP-Cnat-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012 SOeS, CORINE Land Cover

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°1:

Une attractivité régionale fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser

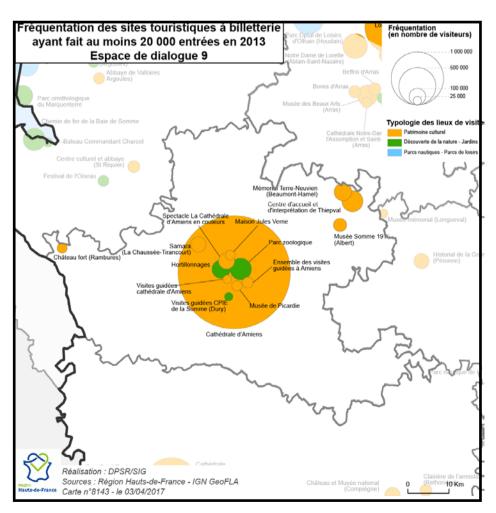


Une ouverture croissante qui peut être encore développée

Le grand Amiénois élargi compte un peu plus de 14 000 actifs travaillant directement ou indirectement dans le secteur du transport-logistique, soit 7 % des actifs du territoire, contre une moyenne régionale de 9,6 %. Le territoire est plutôt doté d'une logistique endogène, soutien de son tissu économique. Les implantations logistiques sont très dispersées sur le territoire, mais en forte hausse : les surfaces autorisées pour des entrepôts logistiques ont été multipliées par 3 entre 2006 et 2015 dans le département de la Somme. L'installation d'un centre de distribution Amazon à Amiens ou de la plateforme postale de Roye illustrent l'intérêt grandissant du secteur pour le territoire, bien desservi en infrastructures et à la position géographique assez centrale.

De façon générale, la forte progression de la logistique entraîne en particulier une pression importante sur les terres agricoles. Le secteur de la logistique est, en outre, de plus en plus consommateur d'espace, nécessitant de

larges parcelles, une accessibilité multimodale, avec des normes réglementaires renforcées qui conduisent à une faible emprise foncière. Ainsi, si avec une densité de 104 habitants au km², en dessous de la moyenne régionale, le territoire peut paraître moins sensible aux externalités négatives du déploiement de la logistique, la question d'un développement maîtrisé peut néanmoins se poser au vu des évolutions locales récentes.



6 milliards d'euros de retombées économiques, c'est le poids économique du tourisme dans la nouvelle région. Le secteur d'activités permet de de générer des emplois non délocalisables, en favorisant le développement de l'économie présentielle.

La zone touristique du grand Amiénois compte 5 600 emplois touristiques, correspondant à 2,6 % de l'emploi total de la zone (la zone touristique n'inclut pas la CC du Pays du Coquelicot et une partie de la CC du Grand Roye). L'attractivité touristique de l'espace repose principalement sur la ville d'Amiens avec la cathédrale, les hortillonnages, le parc zoologique... Le territoire peut toutefois également s'appuyer sur le développement d'un tourisme de nature, le long de la vallée de la Somme, et le tourisme de mémoire au nord de l'espace (CC du Pays du Coquelicot...). Par ailleurs, le développement touristique de l'Amiénois peut également s'articuler avec la Baie de Somme, un des moteurs touristiques de la région, grâce à sa proximité géographique.

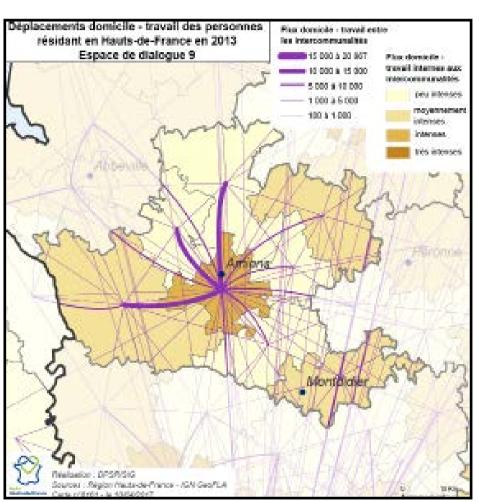
PARTI PRIS STRATEGIQUE n°2:

Un modèle territorial qui combine renforcement de la Métropole,



structuration de pôles de rayonnement régionaux et valorisation des dynamiques rurales

Une concentration de richesse au sein de l'agglomération d'Amiens qui polarise l'ensemble du territoire



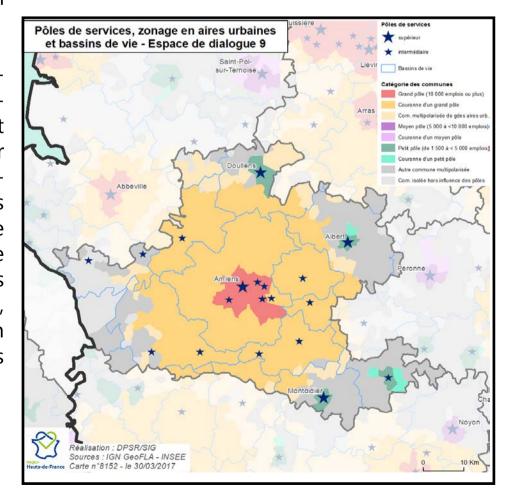
L'espace Grand Amiénois élargi produit 6,8% de la richesse régionale pour 5,9% de la population. L'activité économique est concentrée dans la communauté d'agglomération (CA) d'Amiens Métropole qui concentre 70% de la production de richesse pour 50% de la population. Cette concentration permet à Amiens Métropole de constituer la deuxième intercommunalité produisant le plus de richesse économique au sein des Hauts-de-France.

L'espace Grand Amiénois élargi apparaît relativement autonome au regard des mobilités domicile-travail. Seuls 13% des actifs résidant travaillent en dehors de l'espace. Le territoire entretient toutefois un lien important avec l'Ile-de-France avec plus de 4 100 habitants y travaillant quotidiennement, soit près de 3% des actifs. Cette proportion est la plus importante en dehors des espaces limitrophes.

Au sein du territoire, la CA d'Amiens métropole polarise l'essentiel des flux domicile-travail avec de nombreux flux quotidiens en provenance des différentes intercommunalités de l'espace de dialogue. L'influence d'Amiens s'étend même au-delà de ces limites avec également des entrées quotidiennes fréquentes principalement en provenance des territoires limitrophes. Globalement, la CA d'Amiens métropole accueille quotidiennement 40 000 actifs en provenance d'autres intercommunalités alors que seulement 10 600 actifs résidant travaillent en

dehors de la communauté d'agglomération.

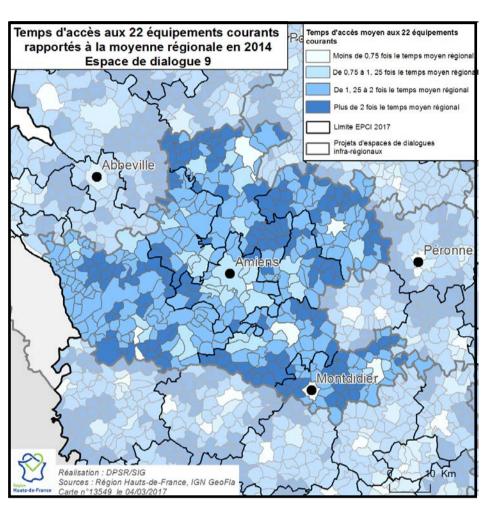
La structuration urbaine du territoire confirme l'importance d'Amiens au sein de l'espace de dialogue. Le territoire s'organise autour du pôle urbain d'Amiens dont le périmètre est relativement réduit. Ce pôle polarise par contre un vaste espace périurbain autour de lui. Cet espace périurbain, formé de communes où plus de 40% des actifs travaillent dans le pôle d'Amiens, dépasse même parfois les limites du grand Amiénois. Les extrémités de l'espace de dialogue sont formées de plusieurs espaces ruraux s'appuyant sur des pôles relais tels que Doulens, Albert ou Montdidier. Ces communes jouent à la fois un rôle de pôle d'emplois et de pôles de services pour les habitants de ces territoires.



PARTI PRIS STRATEGIQUE n°3:

Une proximité de l'indispensable, une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la qualité de vie

Un territoire marqué par des disparités et des enjeux territoriaux spécifiques en matière de proximité



La présence d'équipements et de services est une condition de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité des territoires. Les territoires de cet espace de dialogue du grand Amiénois n'ont pas tous la même accessibilité aux services : Si près de 99% de la population de la CA d'Amiens Métropole ont accès aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en moins de 15 minutes, plus de 30 % de la population de la CC Nièvre et Somme dépassent ces 15 minutes en moyenne. Plus de 15% de la population des CC du Pays des Coquelicots, CC du territoire Nord Picardie, et CC de la Somme Sud Ouest sont en moyenne à plus de 7 minutes des équipements de la gamme de proximité. L'offre de soins est également un enjeu important pour ce territoire : hormis Amiens Métropole, les EPCI de cet espace de dialogue ont une densité de professionnels de proximité inférieure à la moyenne régionale, tout en connaissant une dynamique moindre ces dernières années.

La mesure de la proximité ne se résume plus seulement à des questions de densité (maillage) ou de temps d'accès : l'amélioration de l'accès aux services peut passer

par d'autres modes comme l'amplitude horaire, la dématérialisation. L'accompagnement au numérique sera également une donnée essentielle face au risque de décrochage de certaines populations.

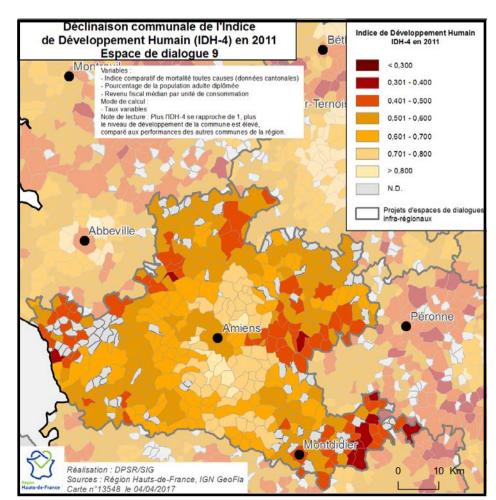
Les territoires de cet espace de dialogue sont caractérisés par des situations sociales moins défavorables qu'en moyenne régionale : le niveau de vie médian est supérieur à la moyenne pour l'ensemble des EPCI à l'exception de la CC du Grand Roye. La CU d'Amiens Métropole connait néanmoins un taux de pauvreté supérieur de

près de 2 points à la moyenne régionale (19,8% contre

18%).

Les disparités sont par contre assez importantes pour la formation : la part des 20-29 ans ayant au moins le baccalauréat varie de 47% pour le Grand Roye à 73,1% pour Amiens Métropole. Moins d'un habitant sur 3 âgé de plus de 20 ans est titulaire du baccalauréat en CC Nièvre et Somme et dans le Grand Roye.

La vulnérabilité énergétique est particulièrement prégnante dans la partie rurale de cet espace, à l'image des territoires au sud d'Amiens Métropole connaissant une double vulnérabilité relativement forte : l'une liée au logement, l'autre plutôt aux déplacements.



PARTI PRIS STRATEGIQUE n°4:

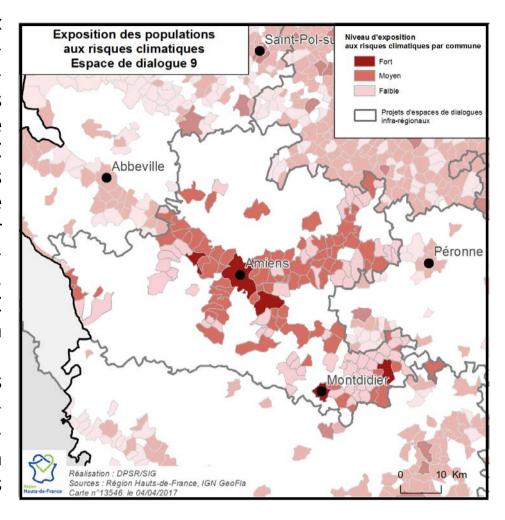


Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques

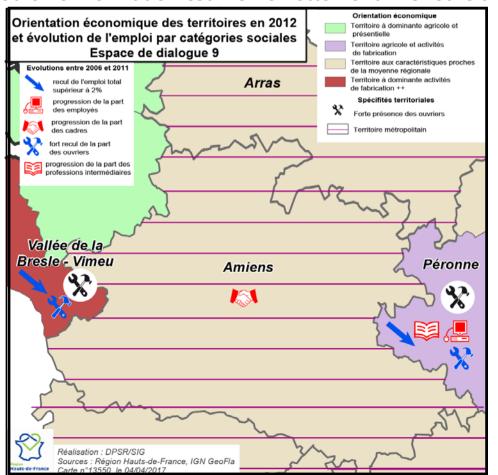
Un cadre naturel moins exposé aux risques et une montée en qualification de la population nécessaire pour optimiser les potentialités des territoires

Cet espace de dialogue est composé de territoires aux caractéristiques très différentes : la communauté d'agglomération (CA) Amiens Métropole est entourée d'intercommunalités faiblement artificialisées ; si la part des espaces artificialisés approche les 20 % pour la CA, elle est inférieure à 7% pour chacun des autres EPCI. La CC Somme Sud Ouest et la CC Avre Luce et Noye ont des densités de population relativement faibles (moins de 60 habitants au km²). Ces territoires se caractérisent par un paysage aéré, favorable à la qualité de vie, mais relativement éloigné des pôles d'emploi : par exemple, près d'un actif sur deux résidant sur le territoire de la CC Nièvre et Somme travaille à plus de 30 minutes de sa résidence.

Les territoires de l'espace du Grand Amiénois sont moins exposés aux risques naturels, comparés à d'autres territoires de la région Hauts-de-France : l'est d'Amiens Métropole est néanmoins soumis à un aléa fort d'érosion des sols et une partie du territoire Amiénois est soumis au risque d'inondation.



Créer les conditions d'une montée en qualification de la population, en lien avec les nouveaux gisements d'emploi et les différentes formes d'innovation, est un enjeu essentiel pour optimiser les potentialités du territoire. L'un des enjeux majeurs de ce territoire reste la réduction des inégalités de formation qui sont très importantes. La part des 20-29 ans ayant au moins le baccalauréat n'est que de 47% pour le Grand Roye alors qu'elle approche les 75% au sein de la CA d'Amiens Métropole. Pour le Grand Roye, la part des 18-25 ans en emploi ou en en formation est même nettement inférieure à celle des autres intercommunalités de cet espace de dia-



logue (64,9%). La montée en qualification est d'autant plus importante que la CA d'Amiens Métropole est la deuxième intercommunalité concentrant le plus d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines et que la croissance de ces emplois y a été plus rapide qu'en moyenne régionale (+9% entre 2008 et 2013). L'accès à l'emploi constitue enfin un enjeu important. Les taux d'emploi des 25-54 ans restent néanmoins supérieurs à la moyenne régionale pour une majorité des EPCI de cet espace : seule la CA d'Amiens Métropole a un taux d'emploi inférieur à la moyenne (74% contre 75%).

Pour suivre l'actualité du SRADDET et participer à notre Grand Dessein, rendez-vous sur legranddessein.fr



Région Hauts-de-France 151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales Service Observation et Prospective Service SIG et Appui à la Connaissance

Pour nous contacter : concertation-SRADDET@hautsdefrance.fr